# Politiques publiques

#### Infos pratiques

> ECTS: 3.0

> Nombre d'heures : 24.0

> Période de l'année : Enseignement sixième semestre

Méthodes d'enseignement : En présenceForme d'enseignement : Cours magistral et

Travaux dirigés

> Campus : Campus de Nanterre

> Composante : Sciences sociales et administration

#### Présentation

Le cours aborde l'organisation territoriale administrative et politique de la France (Etat et collectivités territoriales), le partage des compétences et leur impact dans le e cadre du dialogue pouvoir publics territoriaux-associations locales. Il étudie la mise en œuvre d'un diagnostic territorial, l'élaboration d'une politique publique et son évaluation.

### Objectifs

- Donner des clés à des non-spécialistes qui, dans leur vie professionnelle, auront comme interlocuteurs et partenaires des services de l'État et des collectivités territoriales.
- \* Sensibiliser les étudiant.e.s au rôle des associations dans la mise en œuvre des politiques publiques et à l'évolution de la commande publique.
- \* Analyser un contrat de ville réel, son appel à projets et les réponses apportées par les acteurs associatifs du champ social, culturel et éducatif notamment.

#### Évaluation

\* Contrôle continu intégral

- \* Dossier commun avec les cours de *Pilotage financier* et *Contrôle de gestion* à faire en groupe / présentation orale.
- \* Devoir sur table.

#### Pré-requis nécessaires

Ils seront acquis au semestre 5.

- Connaissances générales du paysage associatif français, de la Loi et du décret 1901 sur le contrat associatif.
- \* Savoir lire un budget prévisionnel.
- \* Connaissances en méthodologie de projet.

#### Compétences visées

- Distinguer les compétences des interlocuteurs publics (État/Collectivités territoriales) en relation avec le tissu associatif.
- \* Comprendre la construction d'une politique publique.
- Répondre à un appel à projet, notamment du type « contrat de ville »
- \* Construire des indicateurs d'évaluation de son action en relation avec les exigences des pouvoirs publics.
- Identifier les conséquences de la décentralisation et de la déconcentration dans le dialogue pouvoirs publicsassociations.

## Bibliographie

- \* BOUSSAGUET Laurie, Sophie JACQUOT, Pauline RAVINET (dir.), Dictionnaire de politiques publiques, Paris. Presses de Sciences Po, dernière édition
- \* DE GUNTEN B., MARTIN A., NIOGRET N., Les institutions de la France,
- \* Nathan MÜLLER, Pierre, Les politiques publiques, PUF « que sais-je », dernière édition
- \* Dictionnaire des politiques territoriales. Pasquier Romain. Presses de Sciences Po.
- \* Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires. Rapport à Francois Lamy, ministre délégué chargé de la Ville. Marie-Hélène Bacqué, Mohamed Mechmache.

- Charte d' engagements réciproques entre l'Etat, le mouvement associatif et les collectivités territoriales, 2014, <u>www.associations.gouv.fr</u>
- \* Rapport d'étape du Comité national de suivi et d'évaluation de la Charte d'engagements réciproques entre l'Etat, le mouvement associatif et les collectivités territoriales, 2017, www.associations.gouv.frhttp:// www.ville.gouv.fr/

## Ressources pédagogiques

Appels à projet.

Cas.